

La liste de discussion AuteursArabes (2003 -->) bilan et perspectives

par Annick BERNARD, conservateur général honoraire des bibliothèques
co-administratrice de la liste AuteursArabes

Résumé [français] *La liste de discussion AuteursArabes a été ouverte en avril 2003, pour appliquer une recommandation de la table ronde sur les conditions de l'échange de notices d'autorité auteurs arabes organisée au sein de la 24e conférence du MELCom International (Paris, 2002).*

L'objectif principal alors assigné à la liste, ouverte à tous les professionnels intéressés, était de poursuivre les travaux engagés sur les autorités auteurs et titres arabes ou en écriture arabe dans les catalogues de bibliothèque, et de faire progresser des questions telles que le choix des vedettes, les systèmes de romanisation, les conditions et les outils permettant l'échange et la réutilisation de notices d'autorité normalisées.

La communication se propose de dresser d'abord un bilan de l'activité de la liste par rapport à l'objectif initial (sujets effectivement discutés, types de question qui peuvent n'être plus d'actualité...) et de montrer sous quelle forme on peut estimer qu'elle a été utile (en particulier par la dissémination d'information à laquelle les professionnels n'ont pas toujours aisément accès). Compte tenu des outils web aujourd'hui disponibles et des nouvelles pratiques des professionnels, il apparaît nécessaire de s'interroger sur son évolution éventuelle. En annexe seront fournies quelques statistiques (dont la répartition par pays des 246 abonnés).

Paper title: The discussion list AuteursArabes: an assessment and perspectives.

Abstract [English]

The discussion list "AuteursArabes" was opened in April 2003, to comply with the recommendations of the round table, Towards an exchange network of Arabic authority records, held during the MELCOM International 24th Conference (Paris, 2002).

It has been aimed at following up and diffusing work on Arabic author and title authority records in library catalogues, and at making available ideas and advances on issues that concern professionals such as defining and promoting bibliographic standards, i.e. choice of headings, romanization systems, conditions and tools for simplifying exchange and re-use of national authority headings.

This paper proposes to give a general overview of what really happened on the list compared to its initial objective (issues that were discussed, topics that can be obsolete nowadays...). It will assess in what ways it can be found, that AuteursArabes has been really useful (e.g. by disseminating such information which professionals do not necessarily have access to). Considering the quantity of web tools that are available to-day and the new practices in use among professionals, it seems appropriate to discuss if and how the list should evolve. In appendix, some statistics are provided (including a breakdown by country of its 246 subscribers).

Nous avons le plaisir de vous présenter aujourd'hui un bilan des neuf années d'activité de la liste de discussion AuteursArabes, ouverte le 16 avril 2003. Elle est née sous l'égide du MELCom International, puisqu'elle fait suite aux recommandations de la table ronde organisée sous le titre *Vers un réseau d'échange des autorités auteurs et titres arabes / Towards an exchange network of Arabic authority records* au sein de la 24e conférence annuelle de cette organisation (Paris, 27-29 mai 2002, Bibliothèque nationale de France)^{1 2}.

Bilan et perspectives ... Après l'exposé du bilan, nous nous interrogerons sur la pertinence de la formule actuelle : au bout d'une existence déjà longue, faut-il la maintenir en l'état, la faire évoluer ? Aussi, nous vous ferons part de quelques réflexions et questions, en comptant fortement sur votre réaction. Du reste, certains d'entre vous connaissent bien la liste AuteursArabes puisqu'ils y sont abonnés.

1. Bilan de neuf années d'activité

1.1. Objectif initial

L'objectif principal assigné à la liste AuteursArabes lors de sa mise en service était de poursuivre les travaux engagés sur les autorités auteurs et titres arabes ou en écriture arabe dans les catalogues de bibliothèque, et de faire progresser les questions qui préoccupaient les professionnels : en particulier le **choix des vedettes**, les **systèmes de romanisation**, les **conditions et les outils** permettant l'échange et la réutilisation de notices d'autorité normalisées.

1.2. Champ couvert

Le champ d'activité de la liste AuteursArabes couvre les **autorités auteurs et titres en langue arabe**, tout en s'intéressant à celles des autres langues qui peuvent s'écrire en caractères arabes : **persan, turc ottoman, pachto, ourdou**, puisque les formes retenues, exprimées en caractères originaux arabes peuvent, malgré la diversité des langues, présenter de fortes affinités avec l'arabe et donc le même type de difficulté.

1.3. Langues de travail

Le *français* et l'*anglais* sont les langues de travail de la liste. Les administrateurs, et aussi les abonnés, s'efforcent d'introduire une certaine proportion de bilinguisme dans l'information diffusée.

1.4. Public

Neuf ans après son ouverture, la liste AuteursArabes compte **246 abonnés**, répartis dans **23 pays et quatre continents (cf. Annexes I et II)**. Pour à peu près les trois quarts, les abonnés sont de pays ayant en commun l'usage du français³. Fin 2004, cette proportion était estimée aux deux tiers. Si la France et les pays européens représentés ont atteint assez vite un nombre d'abonnés qui varie peu, il faut signaler la progression sensible, constatée au cours de ces dernières années, du nombre d'inscrits dans les pays d'Afrique du Nord, au Liban, et ... aux Etats-Unis.

En grande majorité, les abonnés sont bibliothécaires ou documentalistes, mais la liste compte aussi des chercheurs, quelques libraires ou éditeurs, ainsi que des représentants des sociétés d'ingénierie logicielle qui travaillent avec les bibliothèques.

Tous ne sont pas arabisants : si nos collègues des bibliothèques ou sections spécialisées dans le domaine constituent le public, à première vue naturel, de la liste, d'assez nombreux bibliothécaires de bibliothèques municipales et de bibliothèques universitaires qui, sans connaître eux-mêmes la langue, acquièrent pour leur public des livres en arabe qui doivent être intégrés au catalogue, se sont abonnés à *AuteursArabes*.

1 Le compte rendu de cette table ronde ainsi que les communications présentées sont accessibles à l'adresse : <http://www.melcominternational.org/>

2 Un premier bilan de l'avancement des travaux préconisés par la table ronde 2002 a été présenté, sous le titre *Autorités Auteurs et titres arabes : où en sommes-nous deux ans après ?*, à la 26e conférence du MELCom International (Munich, Bayerische Staatsbibliothek, 24-26 mai 2004).

3 C'est le pays de résidence qui est pris en compte : les étrangers sont comptabilisés dans le pays où ils exercent.

Il faut souligner que la fidélité des abonnés est remarquable - il y a peu de désabonnements - et nous accueillons toujours de nouvelles inscriptions.

1.5. Activité de la liste et questions discutées

Avec une moyenne inférieure à 10 messages par mois, et cependant des pointes à 15 ou 20 messages, **l'activité de la liste peut être qualifiée de modeste**. De ce fait, elle n'est pas envahissante et ne lasse pas son public.

La participation est moins diversifiée qu'on ne pourrait le souhaiter : alors que la liste n'est pas modérée a priori, 2/3 des messages viennent des administrateurs, 1/3 seulement des abonnés ⁴.

Au fil des années, l'on rencontre plusieurs échanges portant sur un sujet se rapportant à l'objectif principal de la liste. En voici quelques exemples :

- de décembre 2003 à janvier 2004, une discussion nourrie entre bibliothécaires et informaticien porte sur la **translittération**, les normes (ISO, ALA, Unicode), les polices, la configuration du clavier ;
- en juillet 2005, un collègue recherche les règles permettant d'établir **la vedette auteur pour des noms d'origine arabe** lors du catalogage par les bibliothèques universitaires **des thèses et mémoires** soutenus en France, les auteurs de tels travaux n'ayant pas encore publié ;
- en février-mars 2010, une question sur les **normes de translittération** appliquées en Europe pour les langues des pays musulmans déclenche un abondant échange (12 messages) ;
- en mars-avril 2011, un échange très argumenté - mais sans conclusion publiée dans la liste - traite des **notices d'autorité multiécritures et de la restitution des vedettes d'autorité** dans le catalogue.

Un assez joli exemple des variantes d'un nom, telles que constatées dans les livres d'une universitaire tunisienne édités en une vingtaine d'années, et des divergences subséquentes existant dans les catalogues, nous a été fourni en novembre-décembre 2008. A la suite de quoi, la notice d'autorité de plusieurs catalogues a été rectifiée.

En juillet 2011, la liste ayant relayé l'appel à commentaires sur **la révision de l'indice de la Classification décimale Dewey 297.1.-8 Islam**, les abonnés ont pu avoir la primeur de plusieurs réactions ainsi qu'un résumé de cette étape des travaux sur la Dewey. Notons au passage que l'indexation - matière ou systématique - en arabe (ou des documents en arabe) n'est pas un thème pris en compte dans les objectifs de la liste. Il n'en est pas moins légitime que celle-ci diffuse les actualités importantes dont nous avons connaissance.

Dans une moindre mesure aujourd'hui, et toujours pour gérer la langue arabe, des collègues ont exposé sur la liste leur préoccupation et sollicité des retours d'expérience relatifs aux **logiciels de gestion de bibliothèque**, aux scanners, aux outils bureautiques... On trouve également des questions technico-bibliothéconomiques touchant, par exemple, la mise service d'une bibliothèque.

Mais une part importante des messages publiés sur la liste consiste en **diffusion d'information professionnelle en rapport avec les catalogues et le catalogage**. Depuis 2002, le paysage a beaucoup changé, avec l'aboutissement de travaux internationaux de normalisation : les modèles de données FRBR, FRAD ; les formats UNIMARC, EAC-CPF ; VIAF ; le comité EDUG et le blog Dewey ; les nouveaux Principes internationaux de catalogage, la conception de RDA et son internationalisation en cours, EURIG et les travaux du Groupe technique AFNOR sur l'adoption de RDA en France⁵. La veille assez soutenue menée sur plusieurs sources professionnelles donne lieu à beaucoup d'annonces publiées sur la liste.

1.6. Les services proposés aux abonnés

<http://liste.cines.fr/info/auteursarabes>

⁴ Moyenne établie sur les années 2010 (95 messages publiés) et 2011 (85 messages) soit, respectivement, 59 et 62 par les administrateurs, 36 et 23 par les abonnés.

⁵ Nous donnons ci-après le développement des sigles mentionnés, en français lorsqu'il existe.

- FRBR : Fonctionnalités requises des notices bibliographiques ;
- FRAD : Fonctionnalités requises des données d'autorité ;
- EAC-CPF : Encoded archival context - corporate bodies, persons, families ;
- EDUG : European Dewey Decimal Classification Users Group ;
- RDA : Ressources : description et accès ;
- EURIG : European RDA interest group.

La liste est hébergée en France par le *Cines, Centre informatique national de l'enseignement supérieur*, qui utilise le logiciel de gestion de listes *Sympa*, et offre plusieurs services proposés par ce système.

En dehors de la page d'accueil et de la fonction **Abonnement** toujours accessible, l'accès aux services est réservé aux abonnés, qui doivent s'identifier.

Outre les fonctions d'**administration de la liste** réservées aux trois « propriétaires », autrement dit aux administrateurs ⁶, *Sympa* propose à l'abonné quelques *Options d'abonné* et lui permet de choisir la langue de l'interface.

Les *Archives de la liste*, c'est-à-dire tous les messages émis depuis avril 2003, sont consultables soit par ordre chronologique soit en utilisant la fonction de recherche simple ou avancée.

Le fonction *Poster* permet à l'abonné de rédiger et d'envoyer un message à la liste, alternative à l'envoi à partir de son propre système de messagerie. Si cette fonction, qui autorise aussi un certain paramétrage, ne semble pas utilisée, elle a l'avantage de garantir l'authenticité de l'envoi.

Documents partagés désigne l'ensemble des documents réels et téléchargeables, ou virtuels sous forme de liens, mis à la disposition des abonnés. Nous revenons ci-dessous sur les *Documents partagés* de la liste *AuteursArabes*.

Voir les abonnés : la liste des abonnés est consultable par moteur de recherche ou par défilement des 10 pages qui la constituent ⁷.

1.7. Documents partagés : les Signets de la liste AuteursArabes

L'idée de départ était de rassembler les **références professionnelles pouvant être utiles aux abonnés**, en particulier à ceux qui ne disposaient pas des services d'information propres aux réseaux de catalogage : normes, travaux internationaux en cours, réseaux, associations, indexation matière et classification, catalogues et bibliothèques numériques en ligne...

En mai 2012, les *Signets d'AuteursArabes* sont répartis en une bonne trentaine de dossiers, souvent eux-mêmes subdivisés en sous-dossiers, voire sous-sous-dossiers : cette organisation, créée au fil de l'eau, se voulait pratique mais n'a jamais été discutée. Chaque fois qu'il était pertinent, les références regroupées dans un dossier sont classées selon le code de pays. C'est le cas notamment des dossiers *Bibliothèques numériques, Catalogues, Catalogues de manuscrits, Catalogues collectifs* qui comptent parmi les plus nourris.

Nous n'étonnerons personne en disant que tenir à jour un répertoire de signets est une entreprise difficile. Pour l'essentiel, les *Signets d'AuteursArabes* ne sont plus mis à jour depuis 2009, faute de temps, et aussi de ... conviction. En effet, nous ne savons pas dans quelle mesure ils sont, ou ont été, utilisés : leur accès étant réservé aux abonnés, ceux-ci doivent s'identifier, donc avoir leur mot de passe sous la main, et utiliser uniquement celle de leurs adresses de messagerie qui est connue de *Sympa* ⁸.

2. Perspectives : en 2012, quel est le besoin réel ?

2.1. Le contexte initial

La table ronde organisée au sein de la conférence 2002 du MELCom international a voulu répondre aux préoccupations suscitées par un contexte international diversifié :

⁶ La liste est administrée par Annick Bernard, Philippe Chevrant et Nathalie Rodriguez. Voir la notice à la fin du texte.

⁷ Par une option d'abonné, un abonné peut interdire aux autres abonnés de voir l'entrée existant à son nom dans la liste des abonnés.

⁸ *Addendum au 28 Septembre 2012*. La version actuelle du logiciel *Sympa* permet de rendre publics, et donc d'être consultés par tout un chacun sans formalité, les *Documents partagés*. On verra plus loin que cette possibilité est en cours d'utilisation depuis quelques semaines.

- grands catalogues en ligne se préparant à intégrer les caractères non latins ;
- construction à Paris de la BULAC, *Bibliothèque universitaire des langues et civilisations*, dont le catalogue serait multiécriture ;
- existence de gisements de données d'autorité d'un certain volume, mais d'usage limité à l'établissement producteur (Institut du monde arabe, Fondation Abdul Aziz à Casablanca...) ;
- informatisation croissante des bibliothèques dans les pays arabophones ;
- bibliothèques nationales de pays arabes prêtes à assurer leur mission de recensement de leurs auteurs nationaux ;
- avancement des projets européens ou internationaux relatifs aux fichiers d'autorité ... etc.

Quatre principes étaient identifiés par la table ronde 2002 :

- s'accorder sur les définitions : notamment celles de « *vedette d'autorité* », « *notice d'autorité* », « *fichier d'autorité* » ;
- répartir les responsabilités en fonction des missions respectives des bibliothèques nationales et des autres acteurs ;
- adopter méthode(s), norme(s), outils ;
- poursuivre la réflexion internationale sur les données d'autorité : rechercher des solutions pour résoudre les obstacles à l'échange ou à la récupération des notices d'autorité.

Trois résolutions étaient adoptées par les participants : *poursuivre le travail* ; *ouvrir une liste de discussion* ; *mener une étude préalable à la mise en place d'un réseau*.

2.2. Le contexte aujourd'hui

- Avec l'adoption des dernières versions d'**Unicode** par les systèmes de gestion de bibliothèque, les catalogues sont devenus multiécritures. Ce n'était pas encore le cas en 2002. Ils sont très largement accessibles en ligne, à l'échelon du lieu, et, pour beaucoup, en réseau.
- Le **nombre de fichiers d'autorité de grandes bibliothèques ou réseaux**, ouverts en libre accès sur la Toile et permettant la navigation dans le catalogue, est encore très limité : une dizaine à notre connaissance⁹. Plusieurs ont un **fichier d'autorité multiécriture** et, à l'exception, sans doute provisoire, du Sudoc, permettent la recherche par la forme arabe : Biblioteca nacional de España, Bibliothèque nationale de France, Sudoc, réseau des bibliothèques du Consejo superior de investigaciones científicas (CSIC) espagnol, Library of Congress.¹⁰

Parent pauvre des systèmes de gestion de bibliothèques, qui n'ont pas toujours prévu de le rendre visible autrement qu'aux catalogueurs, le fichier d'autorité a le plus souvent été constitué a posteriori, à partir des fichiers bibliographiques résultant de la conversion rétrospective ou des chargements de fichiers déjà informatisés. Un lourd travail d'harmonisation et de nettoyage est alors à entreprendre pour en faire un instrument de travail réellement cohérent et ... montrable.

- Pour assurer, à l'échelon international, la compatibilité entre les formes d'autorité produites par les agences bibliographiques du monde, **VIAF, le fichier d'autorité international virtuel**, qui n'est pas un réservoir de notices, mais renvoie vers la notice d'autorité des bibliothèques

9 Outre les fichiers d'autorité multiécritures cités, on peut ajouter les fichiers d'autorité en écriture latine des bibliothèques nationales d'Allemagne et de Suède, la Library of Congress, le fichier des noms d'artistes du Getty Research Institute, le CERL Thesaurus (Consortium of European research libraries).

10 On peut signaler aussi la recherche onomastique sur les noms de la période arabo-musulmane classique, proposée par le catalogue Al-Kindi de l'Institut dominicain d'études orientales (IDEO) du Caire : les notices d'autorité peuvent être obtenues par les formes en écritures latine et arabe. La navigation est possible des notices d'autorité aux notices bibliographiques et vice versa. <http://www.alkindi.ideo-cairo.org>

lorsque leur fichier d'autorité est en ligne, a contourné ce qui paraissait être une difficulté insurmontable ¹¹.

- S'agissant des auteurs arabes, la **contribution des bibliothèques nationales arabes à VIAF** pour y intégrer leurs auteurs nationaux est encore à venir. A première vue, il paraîtrait intéressant d'évaluer le nombre d'auteurs annoncés au cours d'une année récente de la bibliographie nationale d'un pays arabe, Maroc ou Tunisie par exemple, qui n'apparaissent pas dans VIAF.

3. Quelles perspectives pour la liste AuteursArabes ?

Compte tenu des nouvelles pratiques des professionnels, quelles peuvent être les raisons d'exister de la liste AuteursArabes ?

3.1. Utilité des listes de discussion

Il est avéré que les listes de discussion, malgré l'ancienneté de la formule, conservent leur intérêt, parallèlement à d'autres pratiques plus « modernes » : blogs, wikis, etc. Dans le seul domaine des bibliothèques arabes, citons les listes anglophones : LIS-MIDDLE-EAST et MELANET-L, MIDEASTCAT, parente de la précédente pour l'échange d'information sur les questions de catalogage¹².

3.2. Fonction d'information

La fonction **d'information réciproque des abonnés et de diffusion d'information** assurée par la liste paraît appréciée puisque de nouveaux abonnés nous rejoignent ; la rediffusion des messages par d'autres circuits est assez probable, des indices en témoignent ; il semble que la liste AuteursArabes occupe une niche francophone, malgré le redoublement possible des annonces avec, par exemple, ce qui existe pour les bibliothèques françaises de l'enseignement supérieur (les listes internes au réseau Sudoc).

3.3. Les Signets d'AuteursArabes ¹³

Traisons tout de suite la question des **Signets d'AuteursArabes** (*Documents partagés*) : nous tendons à penser que la place actuelle de cette **documentation professionnelle** n'est pas la bonne, et que, compte tenu de services assurés par d'autres sites - Access to MidEast and Islamic resources (AMIR) notamment pour les revues, le portail MENALIB, voire Aldébaran¹⁴ - le champ que nous avons tenté de couvrir doit être revu, même s'il ne faut pas viser le zéro doublon. De plus, ouvrir au libre accès un ensemble de signets organisé et tenu à jour éliminerait l'inconvénient rédhibitoire d'avoir à s'identifier pour accéder au site de la liste.¹⁵

Mais où les mettre ?

Revoir les règles d'accès au site actuel d'AuteursArabes ?

Trouver une synergie avec les rubriques *Professionnel's corner* et *Bookmarks* du site de MELCom international, celui-ci étant une organisation bilingue ?

L'annonce de liens nouveaux conserverait alors son intérêt sur la liste, ce qui rejoint la fonction de diffusion d'information.

3.4. L'établissement des vedettes et la romanisation

11 <http://viaf.org>

12 <https://www.jiscmail.ac.uk/cgi-bin/webadmin?A0=LIS-MIDDLE-EAST> ; <http://www.mela.us/melanet.html> ; <http://www.mela.us/mideastcat.html>

13 Voir à la fin de cette communication le *Complément d'information* à jour au 28 septembre 2012.

14 <http://aldebaran.revues.org/>

15 La question posée récemment aux abonnés de l'usage qu'ils font ou ont pu faire des *Signets* ne semble pas devoir obtenir beaucoup de réponses.

Sujet plus délicat, abordons maintenant le sort des questions qui constituaient le **cœur d'objectif de la liste AuteursArabes** : on ne peut pas dire qu'elles aient été l'objet d'une très grande activité.

La romanisation est-elle encore un sujet de discussion, et dans quelle configuration ?, Elle est souvent considérée comme une perte de temps, mais il a déjà été souligné qu'elle répond à la diversité des situations, et permet d'assurer la compatibilité avec de grands catalogues pour la part antérieure à l'adoption de l'écriture originale.

L'établissement des vedettes reste certainement une préoccupation majeure. Les règles de constitution des noms dans les différents pays sont mal connues. En effet, pour les *Name of persons*, publication de l'IFLA, on ne dispose que de l'édition de 1996¹⁶ organisée par pays, qui donnait pour les noms arabes très peu d'éléments, parfois repris des éditions antérieures. Malheureusement la révision mise en chantier en 2006 semble manquer de ressources, humaines s'entend, alors que, croyons-nous savoir, la collecte auprès des différents pays arabes restait à mener au moins en partie.

<http://www.ifla.org/node/4953>

Dès mai 2003, était posée, la question des **règles d'établissement des documents d'identité** (directives publiées dans les JO nationaux ?) dans les pays arabes : nombre de champs dont se composent les passeports, cartes d'identité..., et leurs libellés (ism, ism al ab, etc.). Il ne semble pas que cette question ait été traitée dans quelque instance que ce soit.

Rappelons aussi la question déjà mentionnée sur les **noms d'auteurs de thèses et de mémoires**.

Compte tenu de la faible activité constatée sur la liste pour traiter ces questions, **n'est-il pas légitime de se demander si c'est le bon endroit** ? S'il y a toujours matière à discussion, et que les professionnels souhaitent discuter, quel est le « lieu » adéquat et quelles fonctions doit-il offrir ?

Faudrait-il aménager **un espace collaboratif**, en libre accès ? pour traiter des cas concrets, et dans lequel chacun pourrait trouver l'historique des débats et apporter sa pierre ?

Est-ce qu'un **blog**, animé par un ou deux spécialistes où, de manière concise, seraient exprimées des préoccupations et proposées des solutions, aurait une utilité ?

Ou devons-nous considérer que, la charge de travail et les obligations des professionnels étant ce qu'elles sont, il faut **laisser venir questions et discussions lorsqu'elles se présentent**, et s'en remettre aux **organes institutionnels** officiels pour encadrer et faire aboutir des réflexions structurées, telle que celle qui a été menée au sein de l'AFNOR sur l'adoption éventuelle de RDA en France ¹⁷ ?

3.5. Monter quelques projets ciblés

Est-ce que sous la tutelle de MELCom International, qui a patronné la naissance de la liste AuteursArabes, il n'y aurait pas lieu de **monter quelques projets ciblés** ?

Par exemple, celui de reprendre en accord avec l'IFLA, la révision des *Names of persons* pour les pays arabes ? il serait sans doute plus aisé à des spécialistes de trouver les bons interlocuteurs en se répartissant la tâche.

4. Conclusions et questions

4.1. Utilité de la liste AuteursArabes ?

Il semble que la réponse est oui.

Dès la 26e conférence (Munich 2004) on constatait déjà que son activité consistait surtout en **information réciproque et diffusion d'information**.

16 http://archive.ifla.org/VII/s13/pubs/NamesOfPersons_1996.pdf. Pour les noms arabes ("Arabic Names" dans la table des matières), les pages 4 à 7 (pagination d'origine) exposent les éléments fournis par l'ALECSO (Dr Ahmed Elsheikh). Seuls quelques pays de langue ou d'écriture arabe sont représentés : Algérie (réponse 1976), Indonésie, Iran (1994), Liban (réponse 1979), Malaisie, Malte (1994), Pakistan (1976), Turquie (1994).

17 On peut citer comme exemple la réflexion menée à l'échelon national sur l'adoption éventuelle de RDA en France : http://www.bnf.fr/fr/professionnels/rda/s_rda_en_france.html?first_Art=non.

Cette raison d'être est certainement à conserver.

4.2. Faut-il maintenir dans les finalités de la liste l'objectif majeur identifié en 2002 ?

4.3. Que souhaitent les professionnels aujourd'hui ?

4.4. La bibliothèque de signets est-elle à maintenir ou à transformer ?

Complément d'information au 28 septembre 2012

Sur le point 4.3, la bibliothèque de signets, la situation a évolué depuis la conférence 2012.

a / les administrateurs de la liste ont mis à profit la possibilité offerte par le logiciel Sympa de rendre publics les Documents partagés. La révision de la bibliothèque de signets est en cours, dossier par dossier, en simplifiant la structure de l'ensemble. Les dossiers à jour sont en accès libre à l'adresse : http://listes.cines.fr/d_read/auteursarabes/

b / la collaboration avec MELCom International prend une double forme : l'onglet Webmarks du site de l'association renvoie vers Les Signets d'AuteursArabes pour les liens qu'elle ne cherchera pas à développer ; à l'inverse, les administrateurs de la liste AuteursArabes renoncent à publier des dossiers correspondant à certaines thématiques spécialisées, que le MELCom international est susceptible de traiter d'une manière bien plus élaborée : c'est le cas, notamment, de tout ce qui concerne les Manuscrits, pour lesquels les Documents partagés renvoient vers le site du MELCom International.

Annexe I - Tableau statistique par pays

Liste de discussion AuteursArabes (ouverte en avril 2003) / AuteursArabes discussion list (opened in April 2003) Abonnés par pays (Mars 2012) / Subscribers per country (as of March 2012)		
Code de pays / Country code	Pays / Country	Nombre d'abonnés
AE	Émirats arabes unis	1
AZ	Azerbaïdjan	1
BE	Belgique	4
CA	Canada	1
CH	Suisse	5
DE	Allemagne	7
DZ	Algérie	10
EG	Égypte	10
ES	Espagne	7
FR	France	82
GB	Royaume Uni	11
IL	Israël	2
IN	Inde	1
IT	Italie	1
LB	Liban	19
MA	Maroc	29
MX	Mexique	1
NG	Nigéria	±
NL	Pays-Bas	±
PT	Portugal	±
SA	Arabie saoudite	1
SN	Sénégal	1
SY	Syrie	1
TN	Tunisie	19
US	États-Unis	22
YE	Yémen	2
Pays inconnu	??	3
TOTAL	23 (= 26 - 3)	241

Annexe II - Progression du nombre des abonnés dans quelques pays

<i>Liste de discussion Auteurs Arabes / Auteurs Arabes discussion list</i>						
Progression du nombre des abonnés dans quelques pays, de 2005 à 2012						
Code de pays / Country code	Pays / Country	Abonnés/ Subscribers				
		Mars 2005 (156 abonnés)	Novembre 2007 (192 abonnés)	Juillet 2008 (200 abonnés)	Mai 2009 (220 abonnés)	Mars 2012 (241 abonnés)
DZ	Algérie	2	5	8	9	10
EG	Égypte	5	7	7	7	10
FR	France	77	82	81	82	82
GB	Royaume Uni	10	13	13	11	11
LB	Liban	10	12	12	13	19
MA	Maroc ¹⁸	8	18	18	24	28
TN	Tunisie	7	11	14	19	19
US	États-Unis	10	13	14	16	22

¹⁸ Maroc : le nombre d'abonnés atteignait 15 en novembre 2006.